

**PARTICULIERS, VOUS AUSSI, DEVENEZ  
PARTENAIRES DU JAM !**

**“ Le Jam... c’est du jazz, du blues,  
de la soul, des musiques du monde...  
à Montpellier depuis 40 ans ! ”**

Acteur principal du paysage culturel et musical de la région, le JAM a développé un centre de formation musicale, véritable pépinière dont sont issus la plupart des musiciens qui construisent la renommée des musiques actuelles de notre région et bien au-delà.

Avec sa salle de concert « Michel Petrucciani » et son studio d’enregistrement, le JAM assure la diffusion de nombreux concerts chaque année, réunissant les formations de la scène internationale et nationale, tout en assurant aussi la promotion des groupes régionaux affirmés ou en devenir.

## **LE JAM APPARTIENT À SON PUBLIC**

Celui ci l’a démontré notamment en réussissant une opération de financement participatif d’une fresque murale qui a regroupé près de 200 donateurs en 2013. Très fortement autofinancé, il connaît bien sûr les aléas de toute entreprise culturelle et compte sur la participation de tous ceux qui veulent le supporter pour continuer à se développer et pouvoir investir.

En tant que particulier, vous pouvez devenir partenaire en faisant un don à l’association JAM reconnue d’intérêt général. 66% du montant versé est déductible de vos impôts sur le revenu.

-----  
Formulaire à renseigner et renvoyer avec votre don

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Je refuse l’inscription à la newsletter du JAM

Je fais un don de : .....€

Chèque à l’ordre du JAM à adresser au JAM, 100 rue Ferdinand de Lesseps 34070 Montpellier. Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre don.



# TAXE D'APPRENTISSAGE

En tant qu'école de musique et centre de formation professionnelle nous formons, de jeunes musiciens ou chanteurs, et les préparons à devenir professionnels. À ce titre, l'association JAM est éligible à percevoir la Taxe d'Apprentissage. Cette taxe est un impôt obligatoire pour lequel les entreprises peuvent désigner le bénéficiaire.

Voici, ci-dessous, toutes les informations nécessaires à notre désignation, vous pouvez les communiquer à la personne en charge de la comptabilité :



**Association JAM – Jazz Action Montpellier**

**Siret : 325 267 193000 51**

**Hors quota – Catégorie A – Pas de numéro UAI**



## CONTACT



DIRECTRICE :

Nathalie LAJARA

04 67 58 30 30



direction@lejam.com



LE JAM :

100, Rue Ferdinand de Lesseps



34070 MONTPELLIER



www.lejam.com